L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Wallonie
Iweps

TENDANCES ÉCONOMIQUES

2022

N° 63

Analyse et prévisions conjoncturelles

COLOPHON

Les Tendances économiques présentées ci-dessous ont été élaborées par : **Sébastien BRUNET**
Frédéric CARUSO
Marc DEBUISSON
Matthieu DELPIERRE
Didier HENRY
Evelyne ISTACE
Virginie LOUIS
Olivier MEUNIER
Régine PAQUE
Vincent SCOURNEAU
Valérie VANDER STRICHT

Sous le conseil scientifique de **Vincent BODART**, Institut de recherches économiques et sociales (IRES-UCL)

Éditeur responsable : **Sébastien BRUNET**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : D/2022/10158/6

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tél : 32 (0)81 46 84 11

http ://www.iweps.be

info@iweps.be

Analyses terminées le 28 mars 2022

Une nouvelle plongée dans l'incertitude

Au-delà de la crise humanitaire tragique qui se joue, la guerre déclenchée le 24 février par la Russie en Ukraine, après plusieurs semaines d'escalade des tensions, inflige un nouveau choc exogène sévère à l'économie mondiale, encore convalescente suite à la pandémie de Covid-19.

Début 2022, les perspectives d'amélioration de la conjoncture économique globale se confirmaient, malgré les freins encore liés à la situation sanitaire et aux difficultés persistantes d'approvisionnement. L'invasion russe et la riposte économique massive et concertée des pays occidentaux affecteront la dynamique de reprise de l'économie mondiale, étant donné le renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières, déjà élevés, le dérèglement supplémentaire des chaînes de production internationales et le recul global de la confiance des agents économiques.

Difficile pour l'heure d'estimer l'ampleur de l'impact de la guerre sur la croissance mondiale. Peu de pays seront épargnés, affectés par la fébrilité des marchés financiers, le contrecoup de l'inflation importée et les perturbations des chaînes de valeur. L'Europe devrait être particulièrement vulnérable en raison de sa proximité géographique et de sa dépendance aux importations de nombreuses matières premières essentielles en provenance de Russie, en particulier le gaz et le pétrole. Si la crise actuelle et celle du coronavirus en 2020 diffèrent par la nature de leurs canaux de transmission, elles partagent néanmoins une caractéristique commune : leur gravité entoure les prévisions économiques d'une **incertitude** inhabituelle, avec des risques qui pèsent sur les perspectives à court terme.

Dans ce contexte géopolitique et économique mouvant, nous adaptons le format de nos prévisions de court terme. Ces *Tendances économiques* proposent un bref diagnostic de **l'économie wallonne en 2021** et une analyse de la situation de départ de la Région, lors des **premières semaines de 2022**, qui ont précédé l'invasion russe. L'incidence de la guerre en Ukraine doit ainsi être évaluée dans le cadre de conditions macroéconomiques sous-jacentes à l'économie wallonne *ante bellum*. C'est l'objet de notre scénario prévisionnel pour 2022, discuté dans la troisième section.

L'économie wallonne en fort redressement en 2021

Après la forte récession du PIB wallon (-6,2 %) en 2020, provoquée par l'épidémie, la **reprise économique** s'est nettement raffermie au cours de l'année dernière. La croissance wallonne aurait rebondi à +5,7 % sur l'ensemble de l'année 2021, selon nos estimations ; si bien qu'en fin d'année dernière, l'activité économique dans la Région se rapprochait de son niveau affiché juste avant la crise sanitaire.

Graphique 1 : Croissance du chiffre d'affaires en Wallonie (à un an d'écart, données cvs, corrigées par les déflateurs nationaux de la valeur ajoutée)

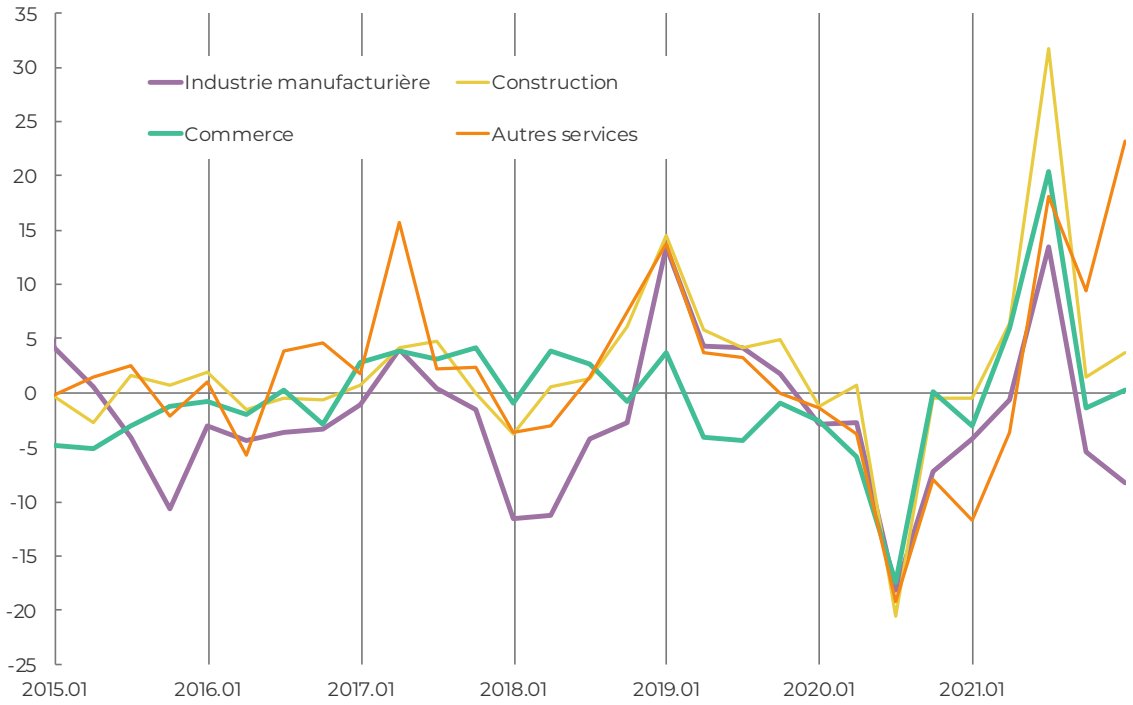

Source : Statbel – Estimations : IWEPS

Ce redressement s'est d'abord manifesté de façon très marquée dans le secteur de la construction, dès le premier trimestre, puis plus largement – dans le commerce, les services aux entreprises et l'industrie manufacturière – au deuxième trimestre (cf. graphique 1). En seconde partie d'année, plusieurs risques qui pesaient sur notre scénario conjoncturel de novembre dernier se sont concrétisés, altérant les indicateurs régionaux à notre disposition. **Les ventes du secteur manufacturier ont marqué le pas au troisième trimestre** sur fond de problèmes d'approvisionnement à l'échelle internationale. **L'activité commerciale a**, elle aussi, **affiché des signes de faiblesse en fin d'année**, au moment où le variant Delta de l'épidémie et l'inflation pesaient sur la consommation des ménages. En revanche, bien qu'également affaiblie en deuxième partie d'année, la reprise économique s'est davantage maintenue dans la branche des services aux entreprises et dans la construction.

En 2021, la relance économique très marquée a engendré une **forte demande de travail des entreprises**. Elle s'est traduite par la reprise des embauches (en partie gelées durant la crise sanitaire), par un redressement de la durée moyenne du travail qui accompagne la décrue du chômage temporaire et soutient la productivité par tête, mais aussi par un accroissement sensible du nombre de postes vacants. L'emploi intérieur wallon aurait ainsi crû de +1,7 % en moyenne annuelle par rapport à 2020 (soit une augmentation de 22 100 personnes). Endéans l'année, c'est-à-dire entre le début et la fin de l'année 2021, 29 800 emplois auraient été créés (créations nettes). Fin 2021, l'emploi dépassait déjà son niveau d'avant la crise, alors que ce n'était pas encore le cas pour le PIB (cf. graphique 2)

Graphique 2 : Évolution du PIB et de l'emploi en Wallonie : volumes en indices (2019Q4 = indice 100)

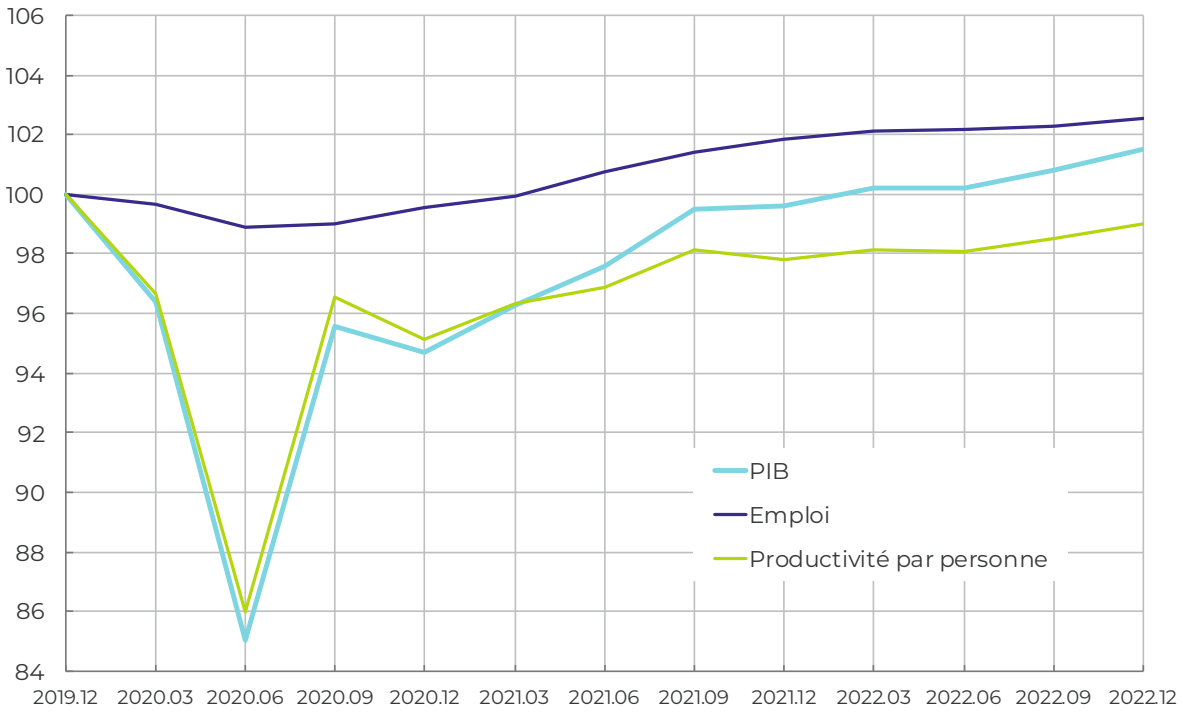

Source : ICN – Estimations : IWEPS

Le redressement du volume de travail et le maintien de **la plupart des mesures liées à la crise sanitaire** ont soutenu **la résistance des revenus des ménages en 2021,** en dépit de l'inflation croissante, favorisant une reprise de la consommation privée. Le regain de l'épidémie de Covid-19 (variants Delta puis Omicron) et **l'inflation** (+2,3 %) ont néanmoins détérioré la confiance des ménages et pesé sur leurs dépenses en fin d'année dernière. Ainsi, l'augmentation du volume de **consommation privée** que nous envisageons sur l'ensemble de l'année 2021 en Wallonie, de l'ordre de **+5,9 %,** s'avérerait inférieure au choc subi l'année précédente. Dès lors, le recours à l'épargne forcée accumulée l'année précédente pour relancer la consommation aurait été partiel en Wallonie (le taux d'épargne étant encore estimé à 12,9 % du revenu disponible en moyenne en 2021), augurant d'une poursuite de la normalisation de ces dépenses dans le courant de 2022. Après deux années de recul, **l'investissement résidentiel** des ménages devrait avoir fortement progressé (+9,8 %) en 2021, favorisé par l'amélioration des conditions de revenus des ménages, singulièrement le niveau élevé de l'épargne, le niveau relativement élevé de la confiance et les conditions financières favorables.

En fort recul en 2020, **l'investissement des entreprises** a rapidement rebondi au cours du premier semestre 2021, porté par la demande – avec notamment des besoins d'investissement dans les technologies numériques, en lien avec le développement massif du télétravail et du commerce en ligne – et l'utilisation accrue des capacités de production industrielle. La hausse de la formation brute de capital en Wallonie pourrait dès lors atteindre **+9,0 %** en 2021, corrigeant le sévère recul subi en 2020

(-5,9 %). En seconde partie d'année, le rythme de progression de l'investissement a toutefois été entravé par des difficultés d'approvisionnement en intrants industriels et la hausse des prix, notamment énergétiques. Mécaniquement, cette baisse de régime affectera le taux de croissance moyen attendu en 2022.

Si l'on excepte le secteur pharmaceutique, dont les évolutions répondent peu aux aléas de la conjoncture[1], la croissance des **exportations** de marchandises wallonnes s'est nettement accélérée à partir du deuxième trimestre de 2021, avec la réouverture des activités économiques chez nos partenaires commerciaux. Même si, dans le courant de l'année, le processus de reprise de l'économie mondiale s'est progressivement heurté à certaines contraintes d'offre, pesant globalement sur la progression des échanges internationaux, les exportations de la plupart des principales catégories de biens se sont à nouveau bien relevées en fin d'année dernière. Dans la plupart des secteurs, les exportations dépassaient ainsi les niveaux enregistrés en moyenne durant l'année 2019, ce qui témoigne de la normalisation de l'activité industrielle dans les économies avancées à la fin 2021.

Dans un contexte de reprise généralisée de l'activité économique, la pression de la demande de travail par les entreprises a eu des répercussions sur l'évolution du **chômage**. **Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est ainsi passé sous la barre des 200 000 personnes** en Wallonie en deuxième moitié d'année 2021. Ce niveau est historiquement bas, mais demeure élevé en valeur absolue. Toutefois, la composition de cette réserve de main d'œuvre est problématique et indique que les éventuelles réductions à suivre seront plus difficiles à engranger. En effet, la nette baisse des embauches en 2020 a privé de nombreuses personnes d'une opportunité d'emploi. Certains ont donc basculé dans le chômage de longue durée. **Les chômeurs de très longue durée** (plus de deux ans) **sont**, fin février 2022, **15 % plus nombreux qu'avant la crise sanitaire** (en février 2020). Ces travailleurs sont vraisemblablement difficilement mobilisables à court terme. Par ailleurs, **la pression sur les personnes proches de l'emploi est élevée,** puisque les chômeurs de courte durée (moins d'un an) sont 15,1% moins nombreux qu'avant la crise sanitaire. Ces éléments sont autant de défis à relever par l'économie wallonne dans le contexte de la poursuite du relèvement des niveaux d'activité attendu à l'avenir.

Le début de l'année 2022 était de bon augure

En janvier et février 2022, les perspectives économiques semblaient s'éclaircir, à mesure que les vents contraires, qui avaient pu freiner le déploiement plus franc de l'activité en deuxième partie de l'année précédente, s'apaisaient. En particulier, **les chaînes d'approvisionnement tendaient à se fluidifier**, favorisant le développement des échanges extérieurs, et **la perspective d'une sortie de la crise sanitaire se matérialisait** à un rythme plus rapide qu'escompté précédemment, ce qui aurait pu renforcer davantage la demande intérieure.

D'une part, en ce début d'année, les perspectives paraissaient toujours globalement favorables pour les **exportations wallonnes**, comme en témoignent les carnets de commandes à l'exportation qui sont restés très bien garnis dans l'industrie wallonne au cours des premiers mois de cette année (cf. graphique 4). En effet, **les principaux indicateurs conjoncturels** dans l'industrie au sein de nos pays voisins – de loin nos plus importants partenaires commerciaux – **sont demeurés très bien orientés jusqu'au mois de février**, même si leur niveau était en léger décrochage par rapport aux points hauts atteints dans le courant de l'année 2021. L'amorce d'une amélioration des tensions sur les chaînes d'approvisionnement internationales semblait notamment s'être

[1] À contre-courant des évolutions conjoncturelles, les exportations de ces produits (en valeur) ont régressé de -13 % en Wallonie en rythme annuel au deuxième trimestre, avant de rebondir de +42 % au troisième trimestre. Étant donné le poids très élevé de ces produits dans le total des marchandises exportées par la Région (de l'ordre de 35 % en moyenne en 2020), ceci influence sensiblement le profil de croissance des exportations totales.

récemment mise en place, se traduisant par la diminution des délais moyens de livraison dans les pays de la Zone euro. La poursuite attendue de la reprise économique aux États-Unis et en Chine et le rebond de la demande intérieure de nos pays voisins, stimulée par la dissipation de l'impact de la vague Omicron, auraient pu concourir pleinement à une progression rapide des débouchés pour nos entreprises, dans un contexte également caractérisé par la matérialisation des plans de relance nationaux, ainsi que du Plan de relance européen, favorable au développement des échanges industriels intraeuropéens.

D'autre part, le rattrapage potentiel de la **consommation privée,** encore partiel en 2021, devait en partie se reporter sur l'année 2022. Au début de cette année, les indicateurs issus des enquêtes mensuelles menées auprès des ménages wallons témoignaient d'ailleurs d'une amélioration globale de la confiance. Malgré une appréciation encore négative de leur situation financière et des attentes en matière de prix qui demeuraient hautes**, l'impact plus limité** que ce qu'on aurait pu craindre **de la vague Omicron de la Covid-19 semble avoir rassuré les consommateurs**. Dès lors, outre le redressement de leurs anticipations relatives à la situation économique et au chômage, **les consommateurs conservaient des prévisions d'achat particulièrement élevées**. On s'attendait dès lors à une reprise sensible de la consommation des ménages dès le premier trimestre et plus encore au deuxième trimestre, après la levée des mesures sanitaires qui avaient encore touché les ménages au quotidien au tournant des années 2021-2022.

Sur les deux premiers mois de 2022, après une fin d'année 2021 fébrile, un regain de demande s'esquissait (cf. graphique 8), alors que les taux d'utilisation des capacités de production, en particulier dans la production de biens d'investissement et de biens intermédiaires, montraient des signes de tensions. Ce potentiel de demande, conjugué à un contexte financier toujours porteur – caractérisé par le maintien de taux d'intérêt bas et un niveau de rentabilité élevé affiché par les entreprises au lendemain de la crise sanitaire – et surtout à la perspective d'une dissipation progressive des contraintes d'offre, était de nature à favoriser la dynamique **d'investissement des entreprises**. En outre, 2022 devait voir se déployer les multiples plans de relance prévoyant, au côté des investissements publics, d'importants transferts en capital pour stimuler l'investissement privé. Sans oublier un besoin d'investissement propre à la Wallonie : la remise en état de l'appareil productif à la suite des destructions occasionnées par les inondations de l'été 2021[2].

Enfin, **la demande de travail des entreprises restait forte** en ce début d'année. L'indice du volume d'heures prestées dans l'intérim (données Federgon, cf. graphique 3) et le nombre d'opportunités d'emploi reçues par le Forem se situaient à un niveau historiquement élevé. Cependant, en janvier 2022, 97 061 personnes (8,4 % des salariés) étaient encore en chômage temporaire en Wallonie pour un volume de 26 491 chômeurs en ETP (2,8 % des salariés en ETP), un niveau toujours plus élevé qu'avant la crise sanitaire : en janvier 2020, ces taux étaient respectivement de 3,4 % et 1,0 %. Il convient toutefois de noter que janvier 2022 coïncide avec la vague Omicron.

[2] Bien que les dégâts des inondations ont eu une portée limitée au regard du stock de capital régional, les dépenses de reconstruction nécessaires pour rebâtir le capital endommagé représentent des montants conséquents en proportion des dépenses annuelles d'investissement des ménages et des entreprises. Dans une première estimation, nous avions chiffré l'effet de ces dépenses sur l'investissement à 0,3 point (entreprises) et 0,2 point (ménages) de pourcentage par trimestre, à partir de la fin de l'année 2021 (voir l'encadré 3.1 de *Tendances économiques* n° 62).

Graphique 3 : Indice du volume d'heures prestées dans l'intérim (2015 = 100, données cvs)

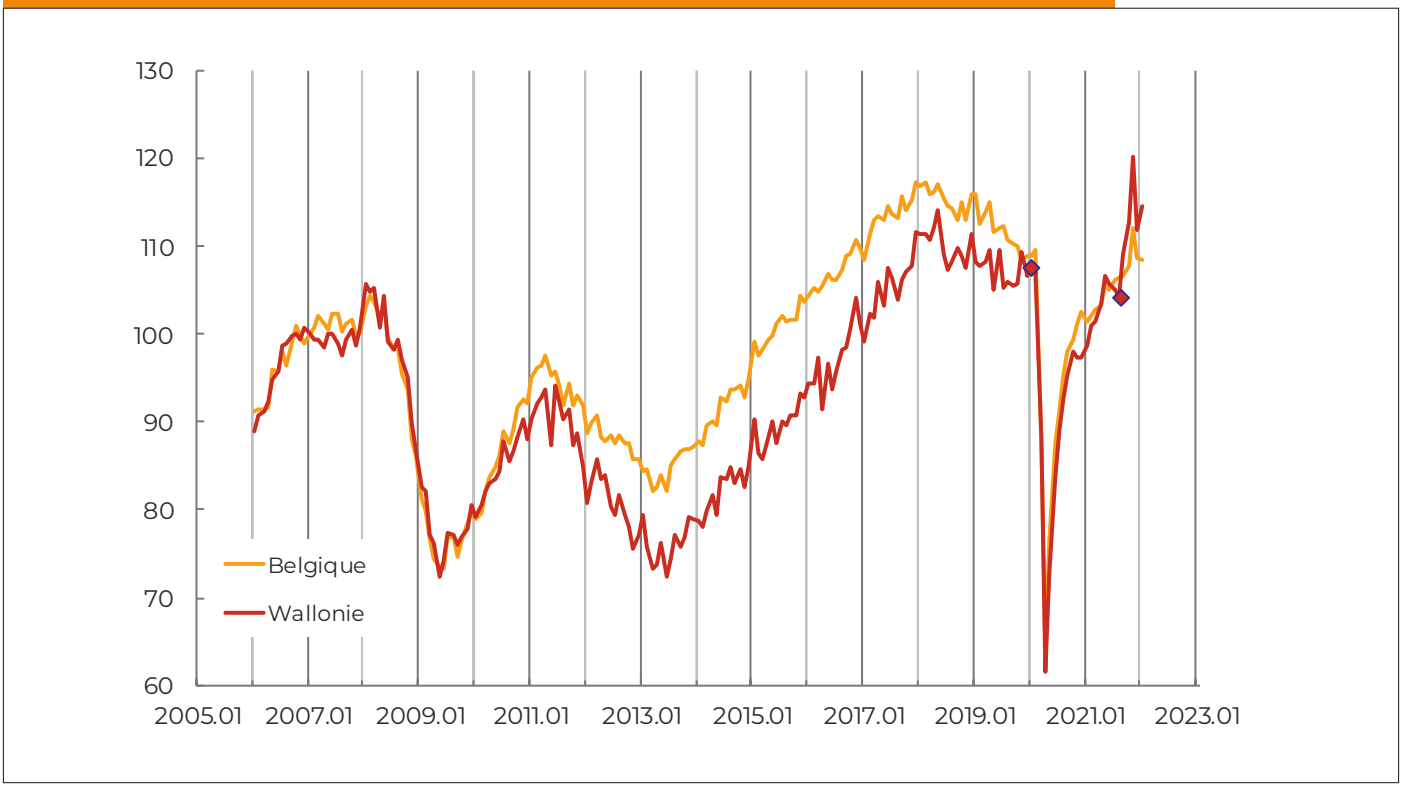

Source : Federgon – Calculs : IWEPS pour la Wallonie

Graphique 4 : Industrie manufacturière : appréciation du carnet de commandes à l'exportation (solde de réponses, moyenne centrée réduite)

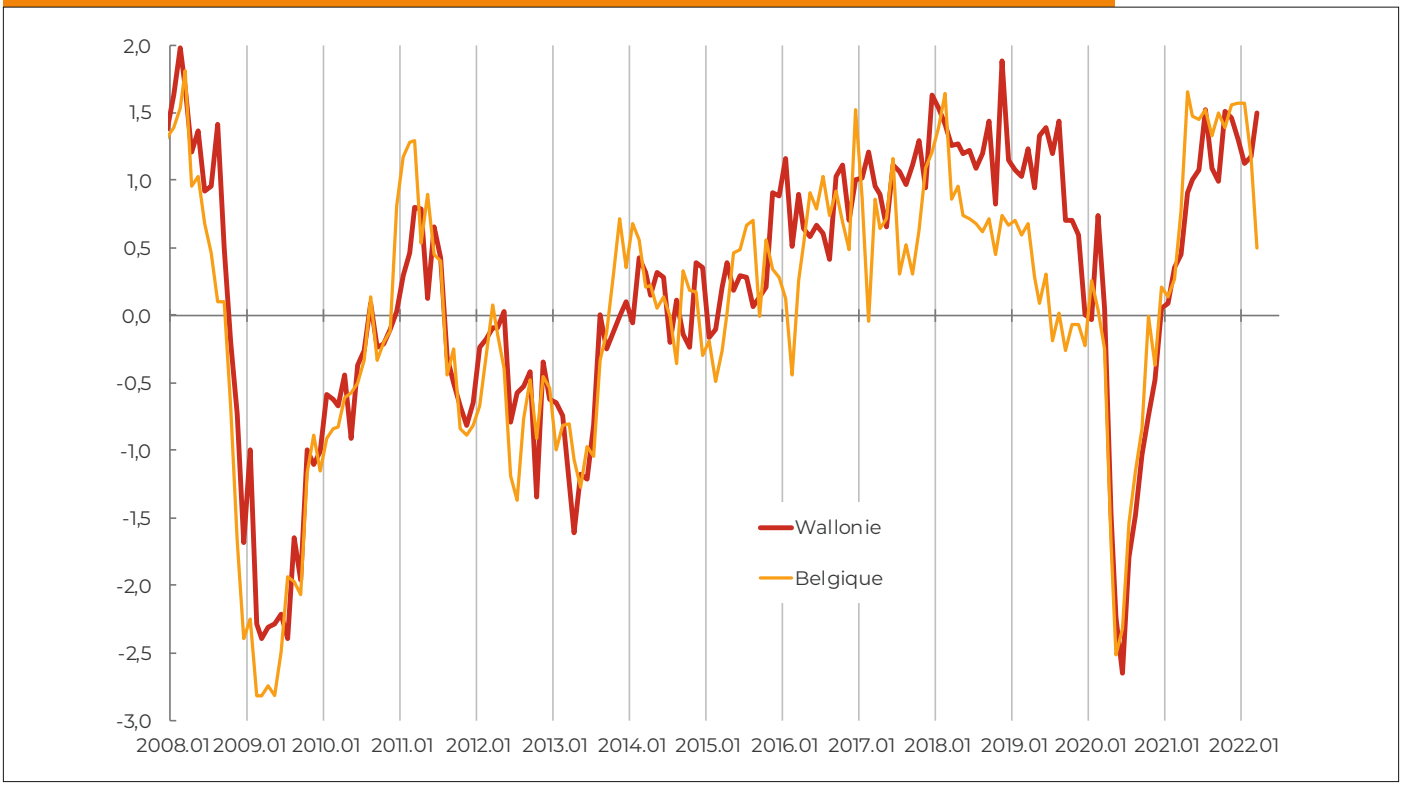

Source : BNB – Calculs : IWEPS

Encadré 1 : Les projections économiques pour la Zone euro face à une grande incertitude

Le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine à la fin février confronte les prévisionnistes à un environnement économique très incertain à court terme. Les répercussions de ce conflit sur les économies européennes sont multiples et particulièrement délicates à quantifier à l'heure actuelle. La principale conséquence, visible déjà ces dernières semaines sur les marchés, réside dans l'envolée des prix énergétiques et des matières premières. D'un point de vue qualitatif, il est évident que ces évolutions affectent sensiblement les perspectives de croissance à court terme de nos économies à travers leurs effets sur le pouvoir d'achat des ménages et la rentabilité des entreprises. La difficulté consiste à quantifier ces effets, ce qui présuppose de pouvoir anticiper l'évolution globale des prix sur l'horizon de projection. Or, les marchés de l'énergie, notamment du pétrole, se sont montrés très volatils au cours des derniers jours et dernières semaines, rendant tout exercice de prévision économique rapidement obsolète[3].

Au-delà de l'évolution incertaine des prix, les prévisionnistes se doivent aussi d'anticiper les répercussions du conflit via les autres canaux de transmission. C'est notamment le cas des effets attendus du conflit sur les dépenses des agents privés (ménages et entreprises) qui seraient liés à la dégradation du climat de confiance, un facteur sur lequel une grande incertitude prévaut[4]. L'ampleur des répercussions sur les chaînes de valeur internationales est également difficile à estimer à ce jour.

Dans ce contexte, on constate une divergence plus sensible qu'à l'accoutumée entre les projections économiques récentes établies par les différentes institutions internationales (cf. graphique 5).

Graphique 5 : Évolution de la croissance trimestrielle du PIB de la Zone euro selon les projections de la Commission européenne de février 2022, de la BCE de mars 2022 et du *Consensus Forecasts* de mars 2022

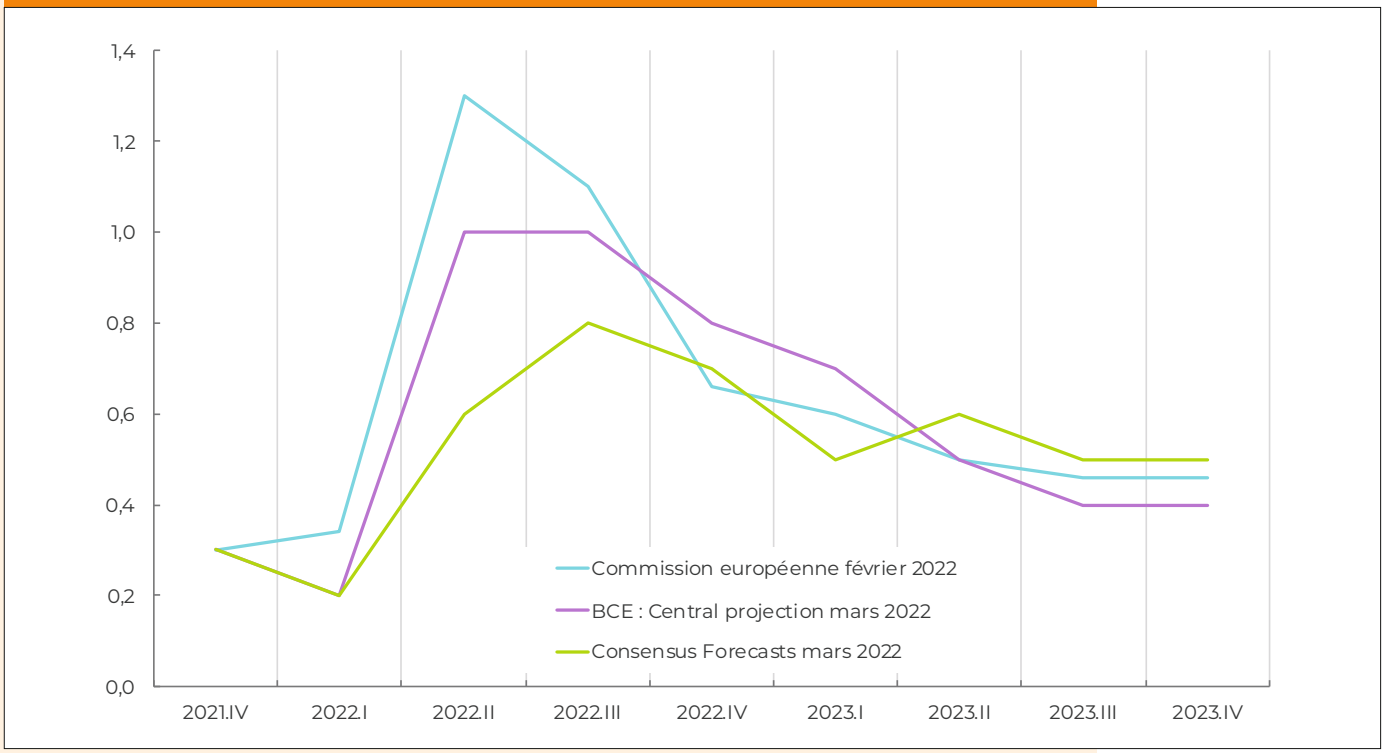

Source : Commission européenne, février 2022 ; BCE, mars 2022 ; *Consensus Forecasts,* mars 2022 – Calculs : IWEPS

[3] Voir l'encadré 2 pour les hypothèses d'inflation que nous avons retenues pour la Belgique et la Wallonie.

[4] Alors que les indices de confiance, qui comportent une dimension psychologique importante, ont affiché une très lourde chute en mars, il est impossible à ce stade de déterminer dans quelle mesure cet élément affectera le comportement des agents à court terme.

Ainsi, dans son analyse du 10 mars, la BCE établit un scénario central de base et deux scénarios plus pessimistes. Dans son scénario de base, avec la crise ukrainienne, l'indice général des prix à la consommation en Zone euro augmenterait de +5,1% cette année, et de +2,1% l'année prochaine. Hors énergie, l'inflation n'atteindrait même que +2,9% cette année et +2,0% en 2023. Ce scénario n'amputerait que de -0,3 point la croissance de 2022 et il relèverait de +0,1 point celle de 2023 par rapport aux prévisions publiées par la Commission européenne avant le conflit ukrainien. La hausse du PIB de la Zone euro atteindrait dès lors encore +3,7% cette année et +2,8% l'année prochaine. Malgré le confit ukrainien, le scénario de la BCE table sur la poursuite du rétablissement des chaînes d'approvisionnement du commerce international entamée en début d'année. De plus, les hypothèses considèrent que la baisse de confiance ne sera que temporaire, au même titre que les perturbations des prix énergétiques. La situation pour l'établissement des hypothèses pour le prix du pétrole est arrêtée au 28 février, date à laquelle le baril de Brent était à 103 dollars. Grâce au point de départ favorable de l'économie de la Zone euro au début 2022, libérée des contraintes de la pandémie Omicron, avec un marché du travail dynamique et les goulots d'étranglement de l'offre en voie de résorption, la BCE prévoit ainsi que l'activité économique devrait encore se développer à un rythme relativement soutenu tout au long de l'année 2022.

L'OCDE a publié le 17 mars son traditionnel rapport sur les prévisions intermédiaires, en s'écartant de la procédure habituelle. En effet, ce document propose un chiffrage théorique de l'impact de la guerre en Ukraine sur le PIB de la Zone euro, des USA et du monde, dans l'hypothèse technique où les hauts niveaux des prix énergétiques observés ces dernières semaines se maintiendraient pendant une année complète. Le recul de la croissance serait alors plus conséquent que ceux estimés par la BCE dans son scénario central. Même en établissant l'hypothèse de mise en œuvre de politiques fiscales ciblées pour un équivalent de 0,5% du PIB, l'impact de la guerre en Ukraine et de la montée des prix conduirait à une réduction du rythme de croissance économique en 2022 de -0,9 point, -0,4 point et de -0,7 point pour respectivement la Zone euro, les États-Unis et l'économie mondiale. Si l'on extrapole un scénario de croissance sur la base de ces résultats et des prévisions de décembre 2021, l'OCDE tablerait alors sur une croissance cette année de +3,4% en Zone euro, de +3,3% aux États-Unis et de +3,8% pour l'économie mondiale.

Le *Consensus Forecasts*, publié le 14 mars dernier, présente des prévisions économiques très proches de ce scénario « OCDE » en ce qui concerne les moyennes annuelles. Par rapport au scénario de la BCE, ce dernier anticipe notamment une évolution beaucoup plus faible de l'activité économique au premier semestre de l'année 2022 (cf. graphique 5), tandis que le profil attendu pour l'inflation adopte un sommet plus élevé (entre 6 et 7%) au deuxième et au troisième trimestre, avec une décrue vers l'objectif d'inflation (2%) davantage décalée dans le temps.

Pour l'établissement de notre scénario de croissance des économies belge et wallonne, nous avons retenu le jeu de projections issu du *Consensus Forecasts*, tout en actant qu'un très haut degré d'incertitude prévaut actuellement, avec des risques sur les prévisions qui sont fortement orientés à la hausse pour l'inflation et à la baisse pour la croissance économique.

La dynamique de la reprise entravée par le conflit russo-ukrainien en 2022

Le déclenchement de la guerre en Ukraine et les sanctions économiques de grande ampleur prises à l'encontre de la Russie constituent **un choc d'offre** qui va aggraver les pressions inflationnistes déjà présentes et ralentir la dynamique de croissance économique mondiale.

Les répercussions de la crise ukrainienne sur les économies européennes modifient le contexte international qui entoure nos prévisions nationales et régionales selon une ampleur encore **difficilement quantifiable** (cf. encadré 1). Ces répercussions se diffuseront au travers de trois canaux principaux.

Premièrement, la fièvre des prix de l'énergie et des matières premières, qui a accompagné le déclenchement du conflit, est à l'origine d'une **inflation générale des prix** nettement plus élevée que prévu il y a encore quelques semaines dans la plupart des économies. Dès lors, le pouvoir d'achat des ménages et la rentabilité des entreprises seront sensiblement affectés, ce qui pèsera sur la dynamique de la reprise économique en cours. Ce canal de transmission pourrait s'avérer particulièrement préjudiciable à l'économie belge et plus encore à l'économie wallonne (cf. encadré 2).

Le deuxième canal est celui du commerce extérieur. Étant donné l'ampleur du commerce intracommunautaire, les chocs sur les prix des matières premières vont affecter l'ensemble des économies européennes, quelle que soit l'importance des échanges commerciaux directs avec la Russie. Les pays européens devront aussi faire face plus globalement à de **nouvelles perturbations des chaînes de valeur**, à la suite de la mise en œuvre des sanctions financières et de l'interruption des routes d'acheminement terrestres et des liaisons aériennes entre l'Asie et l'Europe. Les difficultés d'approvisionnement dans certaines filières de production industrielle se verront exacerbées, la Russie étant un des principaux exportateurs d'une série de matières premières essentielles à la production de nombreux biens industriels (aluminium, nickel, etc.). Les annonces récentes de mise à l'arrêt de certaines chaînes de production automobiles en Europe en sont probablement un des premiers signes.

Enfin, le troisième canal est celui de **l'incertitude** générée par la guerre, qui affecte négativement l'investissement des entreprises, et accroît, toute autre chose égale par ailleurs, les ratios d'épargne au détriment de la consommation privée.

En Wallonie, les résultats des enquêtes de conjoncture de mars révèlent ainsi **une chute de confiance particulièrement marquée pour les ménages et pour les entrepreneurs du secteur du commerce,** qui traduit certainement les inquiétudes croissantes quant à l'évolution des prix. Le pessimisme a également gagné les industriels, dont l'activité est largement intégrée aux échanges internationaux. Cependant, la confiance des chefs d'entreprises est apparue, jusqu'à présent, moins affectée que celle des consommateurs (cf. graphique 6). Les indices synthétiques n'ont en effet pas flanché dans le secteur de la construction et dans les services aux entreprises, la reprise de l'activité dans ces deux secteurs paraissant moins rapidement menacée par les développements récents.

Graphique 6 : Évolution des indicateurs de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprises en Wallonie

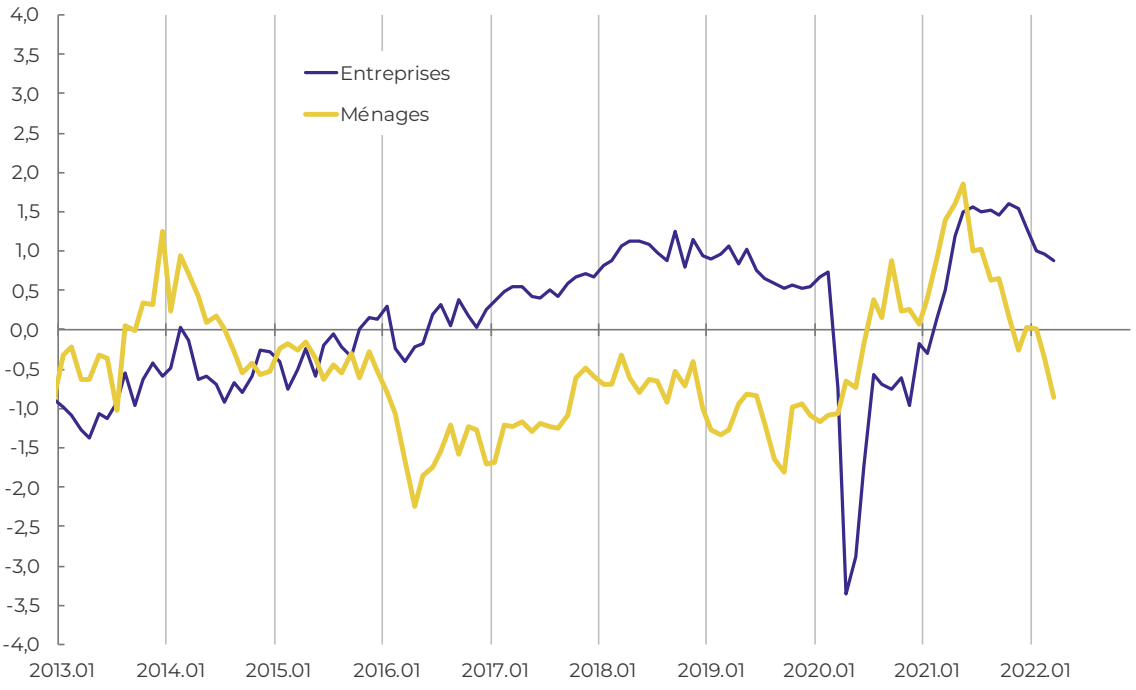

Sources : BNB et IWEPS

La croissance économique wallonne devrait logiquement s'en ressentir **au deuxième trimestre** de cette année, le redressement de l'activité au premier trimestre étant déjà en partie acquis. Le choc d'incertitude devrait freiner les décisions d'investissement, l'inflation rapide générer un réflexe de précaution du côté des ménages, limitant la progression de leurs dépenses, tandis que la résurgence de blocages en matière d'échanges peser sur les exportations wallonnes.

En outre, le conflit en Ukraine continuerait d'affecter **en seconde partie d'année** les rythmes de croissance qui étaient anticipés jusque mi-février, notamment en raison de la dégradation de la situation financière des agents domestiques et d'une progression moins soutenue des échanges internationaux. Cependant, la dynamique de reprise qui prévalait en début d'année demeure en soutien. Ainsi, les consommateurs devraient pouvoir amortir une partie du choc inflationniste en puisant dans l'épargne élevée qu'ils ont accumulée et en capitalisant sur la nette amélioration passée sur le front de l'emploi. De plus, les besoins d'investissements sont toujours prégnants – voire renforcés – en matière de production et d'économie d'énergie, tant pour les ménages que pour les entreprises. Ils sont en outre soutenus, dès cette année, par la mise en œuvre du Plan de relance de la Wallonie. Quant à la demande extérieure régionale, elle devrait pouvoir bénéficier de la poursuite de la reprise économique en Asie, aux États-Unis et dans une partie de l'Europe, malgré des prévisions plus défavorables pour certains de nos principaux partenaires, en particulier l'Allemagne.

Les résultats de ce scénario pour la croissance de la Wallonie en 2022 sont synthétisés au tableau 1.

Tableau 1 : Affectation du PIB : prévisions du taux de croissance annuel en volume

	2021			2022		
	Zone euro	Belgique	Wallonie	Zone euro	Belgique	Wallonie
Dépenses de consommation finale privée	3,5	5,9	5,9	4,2	4,5	4,0
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	3,8	4,0	3,7	1,7	2,0	1,1
Formation brute de capital fixe	4,3	9,2	9,8	4,1	1,8	3,5
des entreprises, indépendants et ISBL	-	8,4	9,0	-	0,6	1,2
des ménages	-	10,1	8,8	-	3,3	5,5
des administrations publiques	-	12,6	13,8	-	5,8	11,7
Variation des stocks[1]	0,4	-0,7	-0,2	0,4	0,1	0,0
Exportations nettes de biens et services[1]	1,3	0,7	0,3	-0,3	-0,5	-0,3
Exportations	10,9	9,2	5,6	5,5	3,7	3,4
Importations	8,7	8,5	5,9	6,5	4,4	5,0
Produit intérieur brut aux prix du marché[2]	**5,3**	**6,2**	**5,7**	**3,2**	**2,7**	**2,5**
Emploi	1,1	1,7	1,7	1,4	1,3	1,3

Notes : (1) Contribution à la croissance annuelle du PIB (hors solde du commerce interrégional pour la Wallonie).
(2) Variation annuelle corrigée pour les jours ouvrables.

Sources : OZone euro : Eurostat (2021) ; Consensus Forecasts, mars 2022 (2022) ; BCE mars 2022 (emploi) – Calculs IWEPS – Belgique et Wallonie : Données ICN et estimations IWEPS
Prévisions arrêtées le 28 mars 2022

Sur l'ensemble de l'année, la consommation privée devrait ainsi à nouveau contribuer de façon substantielle à la demande adressée au tissu productif régional. La croissance de l'investissement, également soutenue par les besoins de reconstruction faisant suite aux inondations de juillet dernier, ne serait pas en reste, dépassant celle attendue pour l'ensemble du pays. Cependant, le maintien d'**un certain dynamisme de la demande intérieure** devrait alimenter la croissance des importations et réduire la contribution nette du commerce extérieur, celle-ci pâtissant également d'un ralentissement marqué des exportations wallonnes dans un contexte international moins porteur.

Au total, **le PIB de la Wallonie augmenterait de +2,5 % en moyenne annuelle en 2022**, un rythme toujours plus élevé que ceux observés habituellement avant la crise sanitaire. Néanmoins, les rythmes de croissance du PIB à un an d'écart fléchiraient sensiblement au cours de l'année 2022 pour ne plus atteindre que +1,9 % au quatrième trimestre de 2022 : alors que l'effet de rattrapage de l'activité lié à la crise sanitaire s'amenuise, les fragilités liées à la crise en Ukraine se font davantage sentir. Notons également que le PIB de la Wallonie devrait croître moins rapidement que celui de la Zone euro cette année, en raison d'une inflation plus forte pesant davantage sur la consommation des particuliers.

En parallèle, la **croissance de l'emploi**, également affaiblie au deuxième semestre, s'établirait à +1,3 % en moyenne en Wallonie. Une telle évolution s'accompagnerait de la poursuite de la récupération des gains de productivité par tête, entre autres via le redressement du temps de travail (cf. graphique 2).

Encadré 2 : L'inflation

Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine sont multiples et encore incertaines, mais l'inflation en constitue l'un des canaux de diffusion principaux. Les tensions déjà vives sur les prix de l'énergie sont exacerbées et touchent également diverses matières premières. L'Union européenne importe notamment 44% de son gaz de Russie et 26% de son pétrole. L'Ukraine, considérée comme le « grenier à blé » du continent européen, et la Russie sont deux des plus grands exportateurs de blé au monde, mais aussi d'orge et de maïs. Depuis le déclenchement du conflit, les prix des céréales se sont dès lors envolés. La Russie est également un des principaux exportateurs de métaux, comme l'aluminium, indispensable notamment dans l'industrie automobile, le palladium, le nickel ou le cuivre.

Le renchérissement des coûts de production des entreprises et l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs, qui découlent des évènements récents, devraient affecter l'activité économique dans les mois à venir.

En Belgique, l'inflation des prix à la consommation s'est accélérée tout au long de l'année passée et se situait à un niveau particulièrement élevé en février 2022. Elle atteignait 8,0%, un taux qui n'avait plus été observé depuis 1983. L'inflation belge dépasse en outre la moyenne de la Zone euro (5,8%).

Dans son rapport annuel de février dernier, l'observatoire des prix de l'ICN met en exergue la forte contribution des prix de l'énergie à l'inflation générale en 2021, en particulier les prix de l'électricité et du gaz naturel. La hausse des prix de gros sur les marchés européens se serait répercutée plus rapidement dans notre pays, car la composante énergétique (non liée aux réglementations ou à la distribution) occupe une part plus importante de la facture de consommation et les contrats variables, plus vite adaptés, sont davantage représentés. Or, alors que les prix énergétiques ont été plutôt bas en 2019 et 2020, ils se sont nettement accrus en 2021. Pour le gaz, la forte demande asiatique, dans un contexte de reprise post-Covid, s'est conjuguée à la faiblesse des stocks européens (des travaux de maintenance réduisant l'offre et les conditions météorologiques défavorables amplifiant la demande au printemps) et à la hausse des prix des émissions de CO_2. Pour l'électricité, la reprise économique en Europe a poussé à recourir davantage à la production – plus coûteuse – issue des centrales au gaz et au charbon, ce qui a déterminé les prix d'ensemble.

Les évolutions récentes des prix énergétiques génèrent un effet de base élevé pour l'inflation en 2022. Toutefois, la détente graduelle des tensions sur les approvisionnements en énergie, en matières premières et en *inputs* intermédiaires, perceptible en début d'année, laissait présager, avant le conflit en Ukraine, une décélération de l'inflation au cours de l'année 2022. Le 10 mars, le scénario central de la BCE considérait toujours que l'inflation, prévue à +5,1% en moyenne en 2022, tendrait en Zone euro vers les 2% en 2023. En Belgique, le BFP (Bureau fédéral du Plan) envisageait le 1er mars que l'évolution des prix à la consommation ralentirait à la fin du premier trimestre, l'inflation s'établissant à +6,2% sur l'ensemble de l'année 2022, mais à +2,1% dès janvier de l'année prochaine (cf. graphique 7).

Par rapport au Budget économique publié le 15 février, cette prévision du BFP tient compte d'un surcroît de croissance des prix de 1,1 point en 2022, en lien avec le déclenchement de la crise ukrainienne intervenu lors de la dernière semaine de février, surcroît perceptible dans les contrats pour la fourniture à terme pour les produits pétroliers et le gaz. Depuis lors, la valeur de ces contrats *futures* – empreints d'une forte volatilité – s'est envolée avant de retomber[5], au moins pour le pétrole, à un niveau proche des valeurs observées au début du mois.

[5] Dans le courant du mois de mars, les prix ont fortement réagi, tantôt à la hausse tantôt à la baisse, en fonction des déclarations rassurantes ou des menaces des parties. Par exemple, les déclarations le 7 mars 2022 du chancelier allemand Olaf Schotz rappelant que les importations d'énergie russe sont « essentielles » pour l'Europe, ou les propos rassurants de la Présidente de la Commission Européenne Ursula Von der Leyen sur les plans européens pour s'affranchir de nos importations énergétiques russes ont fait chuter les cours du Brent de près de 20 dollars

Graphique 7 : Évolution des prix à la consommation

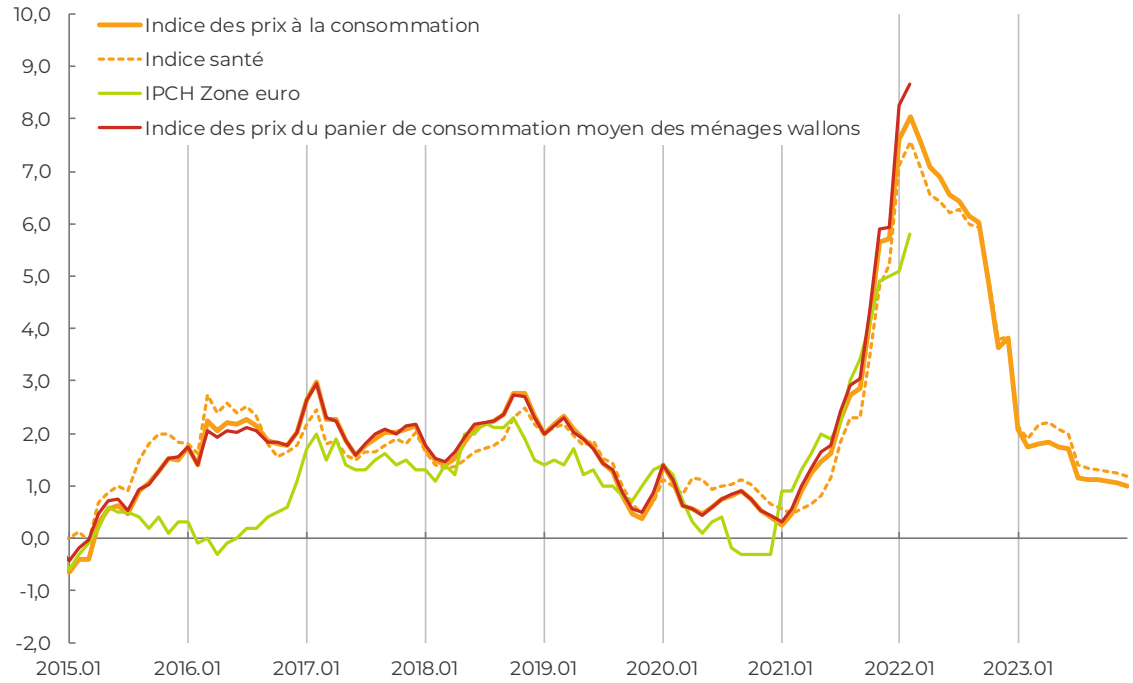

Sources : BFP, BNB, Statbel – Estimations : IWEPS

À titre de comparaison, les simulations réalisées début mars par l'OCDE (2022) estiment à 2 points l'impact de la crise ukrainienne sur l'inflation annuelle au sein de la Zone euro. D'un autre côté, les mesures de politique économique destinées à amortir l'impact de la hausse des prix en Belgique, au travers des baisses de TVA, d'accises et de prolongation des tarifs sociaux, ne sont pas prises en considération.

Dans le contexte actuel, les prévisionnistes adaptent plus fréquemment que d'habitude leurs prévisions de prix, tout en reconnaissant à ces dernières un haut degré d'incertitude. Ainsi, dans une projection intermédiaire parue ce 25 mars pour la Belgique, la BNB entrevoit une évolution plus défavorable de l'inflation en 2022, les prix se tassant moins en cours d'année et générant une augmentation des coûts, quoiqu'encore limitée. Les prix à la consommation augmenteraient de +7,4 % selon ces hypothèses, à la fois sous l'influence des prix énergétiques mais aussi alimentaires.

Bien entendu, face à un choc d'offre aussi marqué, les modèles de prévision traditionnels risquent actuellement de ne pas rendre suffisamment compte de toutes les interactions interindustrielles et d'éventuels arrêts purs et simples de production dans certains secteurs et régions d'Europe. Le conflit ukrainien pourrait dès lors avoir des implications plus profondes et durables.

Sur le plan régional, il faut mentionner que la structure de consommation des ménages wallons rend ceux-ci plus sensibles à la hausse des prix des produits énergétiques par rapport à la moyenne belge. Ainsi, en 2018, avant la crise de la Covid-19, leurs dépenses en électricité, gaz et autres combustibles, ainsi que celles liées à l'utilisation de véhicules personnels, comptaient pour 12 % de leur panier de consommation,

contre 9,0 % en Flandre. En pondérant l'ensemble de la consommation des ménages par les valeurs régionales issues de l'enquête sur le budget des ménages plutôt que nationales, on estime que l'inflation perçue par les consommateurs wallons était en moyenne de 8,7 % en février (contre 8,0 % pour le pays). Si la hausse des prix de l'énergie perdure avec la crise ukrainienne, elle fragilise donc davantage le pouvoir d'achat des consommateurs wallons.

Si un exercice similaire est difficile à réaliser pour les entreprises, on peut cependant souligner que l'intensité énergétique de l'économie wallonne est plus élevée qu'en moyenne en Europe et en Belgique (SPW, État de l'environnement 2019). Bien que la diminution du poids de l'industrie sidérurgique ait eu tendance à réduire cette intensité, l'industrie wallonne reste énergivore, dans la branche produisant des minéraux non métalliques entre autres.

L'incertitude et l'inflation ébranlent la reprise de la consommation

L'éclatement de la guerre en Ukraine et l'accélération, observée et anticipée**, des prix à la consommation ont porté un coup sévère au moral des ménages**. Dans les enquêtes de mars 2022, les attentes des consommateurs wallons relatives à la situation économique se sont effondrées. Reconnaissant la difficulté d'anticiper leur situation financière personnelle, les répondants ont toutefois aussi dégradé leurs perspectives en la matière. Les prévisions d'inflation qu'ils formulent ont en outre atteint des records. Néanmoins, leurs prévisions d'épargne et de chômage se sont détériorées dans une moindre mesure et leurs intentions d'achats importants restent élevées.

L'inflation et la perte de confiance devraient donc **contraindre la poursuite de la reprise attendue de la consommation**. Celle-ci devrait néanmoins croître grâce au taux d'épargne encore élevé et à la hausse attendue de l'emploi (cf. infra).

Ainsi, en 2022, la progression nominale des revenus primaires des ménages wallons devrait être très rapide (+8,3 %), soutenue par une augmentation de la masse salariale de +9,3 %. En tablant sur plusieurs indexations atteignant 6,0 % pour l'ensemble de l'année, cette hausse attendue traduit en outre une croissance de l'emploi salarié de +1,3 %, ainsi qu'une hausse réelle des salaires bruts par salarié de l'ordre de +2,0 % qui correspond **essentiellement à la remontée attendue de la durée moyenne du travail.** Compte tenu de la croissance économique attendue, les revenus des indépendants et les revenus de la propriété devraient aussi enregistrer une hausse sensible, de moins de 5 % cependant.

Dans le même temps, on devrait assister cette année encore à une accélération des impôts et cotisations sociales en relation étroite avec les revenus de l'activité économique des ménages. De plus, les prestations sociales ne devraient pas croître aussi vite que l'inflation, en raison de la suppression des mesures de soutien exceptionnelles adoptées dans le cadre de la crise sanitaire. Par ailleurs, par rapport à 2021, les montants des indemnités d'assurance baisseraient et les primes versées aux indépendants touchés par la crise sanitaire disparaîtraient, deux éléments qui devraient détériorer le solde des transferts courants au bénéfice des ménages wallons cette année.

Au total, **la hausse nominale attendue des revenus ne devrait pas suffire à dépasser l'inflation**, le revenu disponible réel affichant une baisse de -0,1 %. Emmenée par les prix de l'énergie, **l'inflation devrait en outre davantage alourdir le prix du panier habituel de consommation des ménages wallons,** plus intense en composantes énergétiques (cf. encadré 2). Dans ce contexte, **les**

Tableau 2 : Scénario d'évolution des revenus des ménages en Wallonie

	Structure en % du revenu primaire			Croissance nominale en %		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Excédent d'exploitation et revenu des indépendants	11,2	11,1	10,8	-7,9	5,0	4,8
Rémunération des salariés	82,0	82,3	82,9	-1,9	5,8	9,1
dont salaires et traitements bruts	60,7	61,2	61,8	-2,3	6,2	9,3
Revenus nets de la propriété	6,9	6,6	6,4	-12,5	0,8	4,7
Solde des revenus primaires	100,0	100,0	100,0	-3,4	5,4	8,3
Prestations sociales (hors transferts sociaux en nature)	39,8	37,5	36,2	12,3	-0,9	4,8
Autres transferts courants nets	-0,5	-0,2	-0,7	-43,4	-64,9	338,0
Impôts courants (-)	-18,9	-19,1	-19,3	-0,7	6,8	9,5
Cotisations sociales (-)	-30,7	-30,4	-30,3	-0,8	4,5	7,9
Revenu disponible nominal	89,8	87,7	85,9	1,8	3,0	6,1
Revenu disponible réel (*)	-	-	-	1,2	0,7	-0,1

Source : Prévisions IWEPS au départ de données de l'ICN (jusqu'à 2018)

Note : (*) Le déflateur national de la consommation privée s'élève à +0,6 % en 2020 et à +2,3 % en 2021 (comptes nationaux). Compte tenu de la volatilité actuelle des prix, notre hypothèse technique pour 2022 retient la prévision de croissance de l'indice des prix à la consommation du BFP du 1er mars 2022, établie à +6,2 % (cf. encadré 2)

ménages wallons devraient puiser dans leurs réserves d'épargne, particulièrement élevées encore à la fin de 2021, de manière à amortir une partie de la hausse des prix et à poursuivre la normalisation de leurs dépenses de consommation.

La forte incertitude à laquelle les ménages sont confrontés au mois de mars pourrait se traduire par un ralentissement de la consommation par rapport à ce qui était encore anticipé en début d'année, surtout sur le deuxième trimestre. Dans ce scénario, la consommation des ménages poursuivrait son redressement post-Covid pour atteindre **+4,0 % en moyenne en 2022** et le taux d'épargne des Wallons diminuerait pour atteindre cette fois un taux de 9,6 % qui se rapproche des standards observés en Wallonie durant les quelques années précédant la crise sanitaire.

Quant aux dépenses d'investissement résidentiel, un essoufflement de la forte demande wallonne s'observe depuis quelques mois, notamment au travers des prévisions des ménages et de leurs recours aux crédits, ce qui confirme également la normalisation en cours. Nous estimons que **les investissements en logement progresseraient** malgré tout **de +5,5 %** en 2022. D'un côté, ces investissements resteraient soutenus en première partie de l'année par les projets initiés précédemment (y compris les besoins faisant suite aux inondations de juillet 2021) et par des conditions financières encore favorables (fonds propres, crédits, indemnisations). Cependant, la mise en œuvre des projets devrait s'étendre davantage dans le temps que de coutume, en raison des difficultés d'approvisionnement sans doute à nouveau renforcées aujourd'hui. De plus, l'incertitude et l'inflation pèsent désormais sur les nouvelles décisions d'investissement des ménages, au même titre que le relèvement des taux d'intérêt qui semble s'être amorcé récemment.

Des investissements publics très dynamiques et des finances publiques en délicatesse

Les investissements publics devraient encore augmenter en 2022 (+11,7% en Wallonie), **portés par le Plan de relance régional**. Tant en 2021 qu'en 2022, la croissance des investissements publics serait plus élevée au niveau wallon qu'au niveau belge, soutenue par les dépenses des entités fédérées, en particulier dans les transports en commun.

La croissance de la consommation publique serait également positive en 2022 (+1,1%), bien que de manière moins importante qu'en 2021. Les coûts liés à la vaccination Covid sont moins importants et les traitements médicaux non liés à la Covid ont repris leur rythme de croisière.

Les **finances publiques**, déjà mises à mal par la crise sanitaire, risquent **une nouvelle dégradation** avec la flambée des prix énergétiques, la détérioration de l'activité économique à l'échelle internationale et l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens.

L'inflation importante entraînera une hausse de certaines recettes fiscales, mais également une augmentation des salaires de la fonction publique et des allocations sociales. À cela s'ajoute l'accueil des nombreux demandeurs d'asile. Selon l'OCDE, le coût du traitement et de **l'hébergement des demandeurs d'asile** pour la première année a été estimé à environ 10 000 euros par personne en 2015-2016. Une part de ces moyens alimentera la consommation des ménages, mais l'effet net sur les finances publiques sera indubitablement négatif.

Exportateurs et investisseurs dans l'expectative

Malgré l'éclatement du conflit russo-ukrainien, les anticipations de demande des entreprises résistent tant bien que mal en mars (cf. graphique 8). Sans surprise, l'industrie manufacturière, touchée plus directement par les aléas des échanges internationaux, semble plus à la peine. Dans le secteur des services, les anticipations de demande se sont même quelque peu renforcées.

Étant donné la dégradation générale récente des conditions économiques chez nos principaux partenaires commerciaux, **l'évolution des exportations wallonnes devrait marquer le pas à court terme**. **En deuxième partie d'année, les exportations rebondiraient**, profitant de l'évolution globalement favorable du commerce mondial qui est attendue, en raison notamment de la bonne tenue de la demande intérieure aux **États-Unis** et de la poursuite du redressement de la plupart des **économies asiatiques**, moins affectées par le conflit en Ukraine. En outre, les entreprises industrielles wallonnes productrices de biens intermédiaires et semi-finis, et largement intégrées dans des chaînes de valeur européennes, devraient profiter des différents **plans de relance au niveau européen**, dont la concrétisation endéans cette année n'est pas remise en cause par l'éclatement du conflit. La croissance attendue à cet horizon serait néanmoins inférieure à ce qui était anticipé il y a peu, dans un contexte international marqué par de nombreuses sanctions et autres rétorsions économiques, et dès lors globalement moins porteur pour les activités d'échange. De la sorte, la croissance annuelle moyenne des exportations wallonnes s'établirait à un niveau de l'ordre de **+3,5 %**, ce qui est conforme à l'évolution de la **demande d'importations de nos principaux partenaires** commerciaux, telle que l'on peut l'estimer sur la base des prévisions économiques établies par le

Graphique 8 : Prévisions de la demande en Wallonie : industrie manufacturière et services (moyennes centrées réduites)

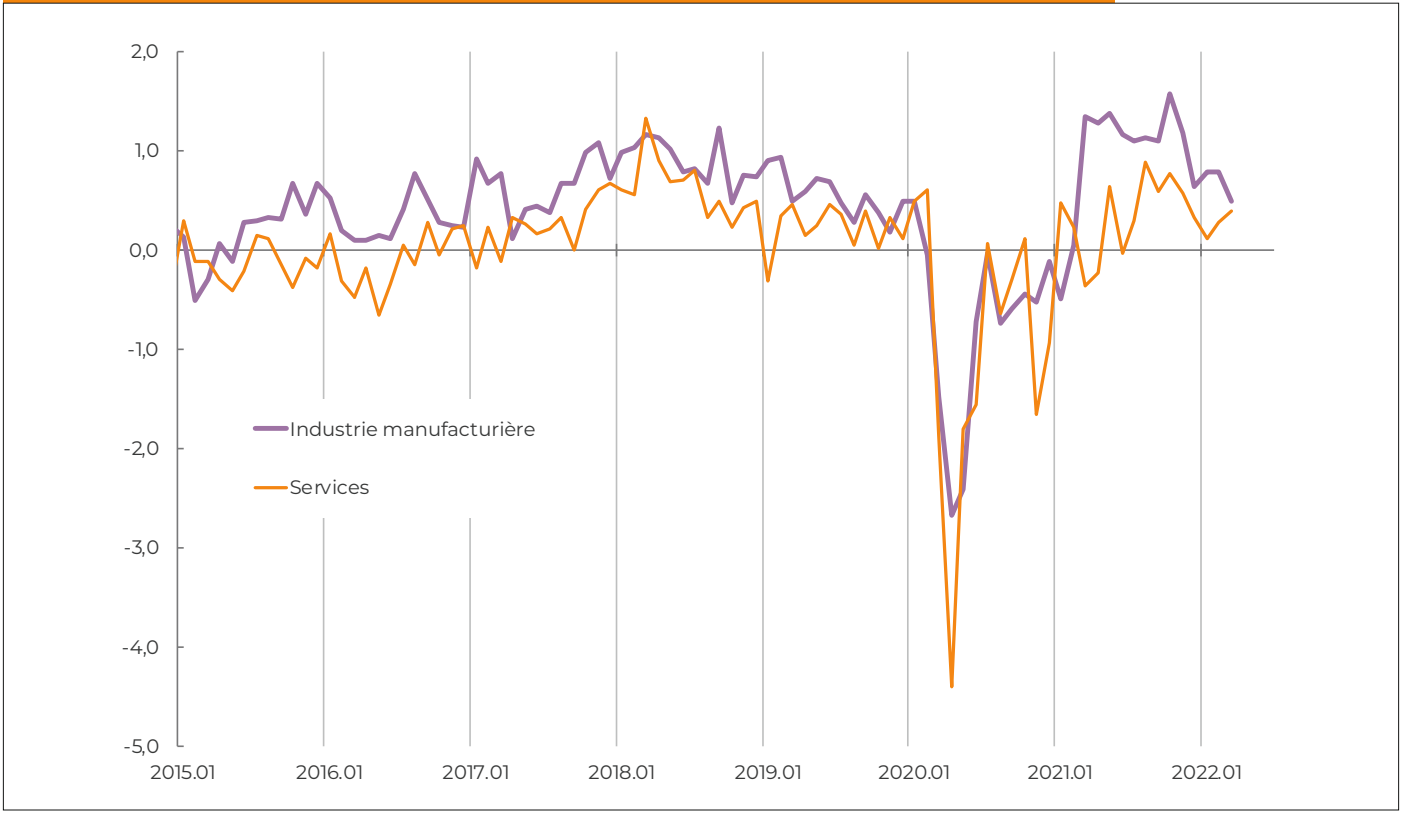

Source : BNB – Calculs : IWEPS

Consensus Forecast à la mi-mars pour les principales économies occidentales. Selon ces projections de croissance de l'activité économique, nous estimons en effet que la croissance de la demande d'importation de marchandises émanant de pays parmi nos principaux partenaires commerciaux, tels que la France, l'Allemagne et les États-Unis, devrait être comprise entre 3% et 4% en moyenne cette année.

Dans les prochaines semaines, confrontés à un climat géopolitique extrêmement incertain, **une forme d'attentisme** risque de s'installer dans le chef des investisseurs, d'autant que leurs décisions seront rendues plus coûteuses par le renchérissement des matières premières, dans un contexte de rentabilité qui risque, une nouvelle fois, de se dégrader, posant l'épineuse question de la capacité de résilience de nombreuses entreprises, encore convalescentes de la crise sanitaire.

À l'inverse, il est aussi possible que des investissements, visant la **transition énergétique** et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, s'accélèrent avec le soutien des pouvoirs publics, dans l'esprit des plans de relance. L'ampleur d'un tel mouvement est difficile à estimer, mais ne pourra, quoi qu'il arrive, s'enclencher que **progressivement**.

Quoi qu'il arrive, il faudra espérer que les **difficultés d'approvisionnement en intrants industriels** ne pénaliseront pas trop la production et ne freineront pas la réalisation des décisions d'investissements.

En toute vraisemblance, **l'investissement des entreprises devrait être apathique au**

deuxième trimestre 2022, avant de retrouver plus d'allant en seconde partie d'année, en comptant sur des besoins d'investissement prégnants, notamment liés à la reprise attendue de la demande extérieure, à la concrétisation des plans de relance et aux efforts de reconstruction. Dans ce scénario, la croissance annuelle moyenne de la formation brute de capital fixe s'établirait en Wallonie à un niveau de l'ordre de **+1,2 %** en 2022.

Des créations d'emplois ralenties

Outre le ralentissement du rythme de la reprise de l'activité, plusieurs facteurs pourraient ralentir la création nette d'emplois en 2022. L'évolution de l'emploi cette année va naturellement dépendre tant du rythme des créations que de celui des destructions de postes de travail.

Du côté des créations, la demande de travail des entreprises restait forte en début d'année, en atteste l'indice du volume d'heures prestées dans l'intérim (données Federgon) qui se situait à un niveau historiquement élevé. Par ailleurs, les prévisions d'emploi à trois mois que formulent les chefs d'entreprises en Wallonie sont toujours au-delà de leur moyenne de long terme dans tous les secteurs en mars 2022, seul le commerce semble légèrement marquer le pas et revient à sa moyenne de long terme. Par rapport à cette situation initiale en début d'année, l'évolution attendue de la demande de travail est toutefois difficile à quantifier compte tenu des nombreuses incertitudes.

Graphique 9 : Prévisions d'emploi dans les enquêtes auprès des entreprises, en Wallonie (données cvs, moyennes centrées réduites)

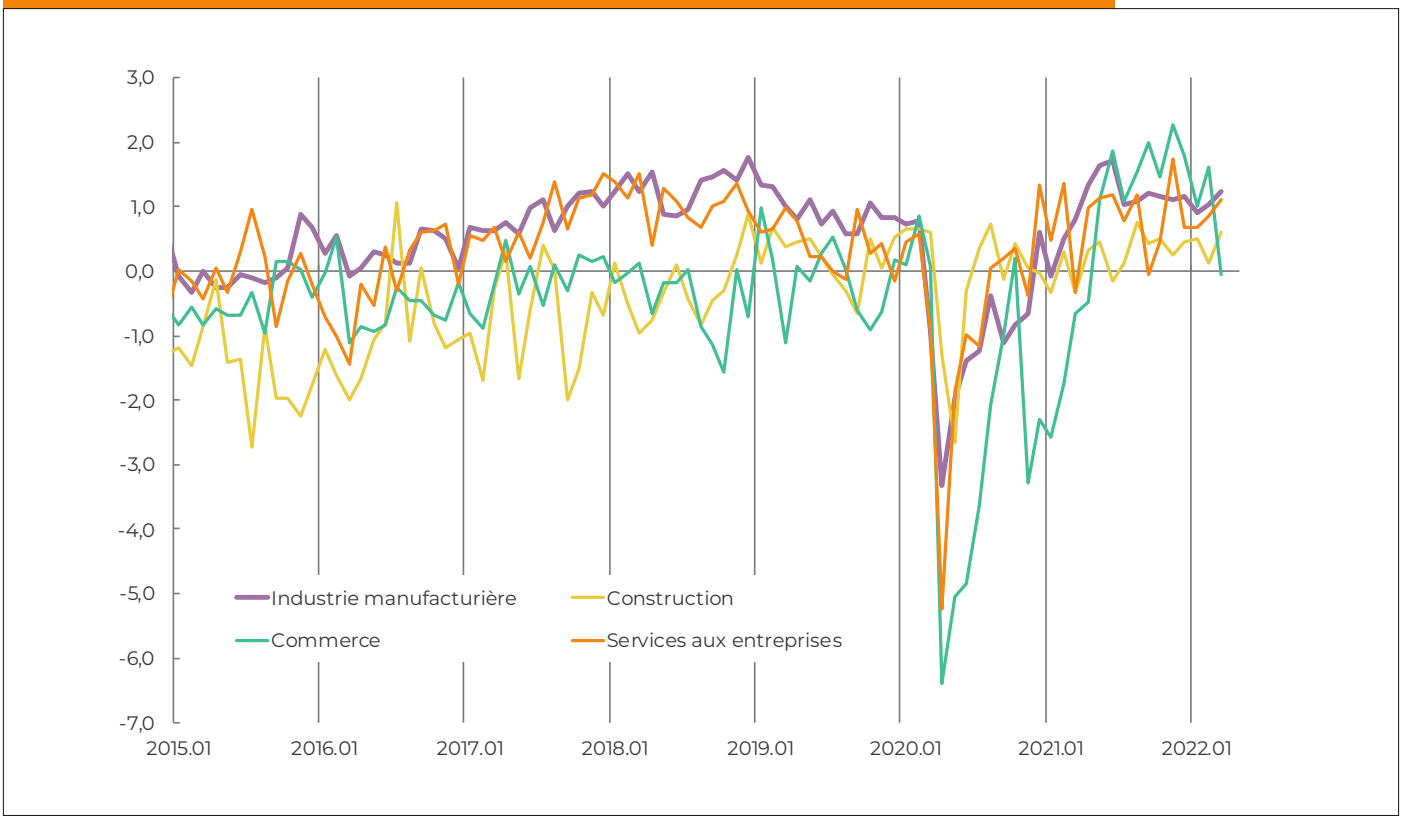

Source : BNB

La durée moyenne du travail reste relativement faible, mais son augmentation laisse moins de marge qu'auparavant pour rencontrer cette demande qui se tourne donc vers le marché du travail. Toutefois, le chemin entre la demande de travail et les créations d'emplois passe non seulement par les ouvertures de postes, dont on sait qu'elles sont nombreuses, mais aussi par **le processus d'appariement** entre ces postes et les travailleurs disponibles. De ce côté, **certains freins pourraient persister ou s'amplifier**. Dans un article récent, Bodart et Van der Linden (2022)[6] mettent en évidence une série de facteurs pouvant expliquer que, pour un niveau de chômage donné, une hausse du nombre de postes vacants produit nettement moins de créations d'emplois en Belgique qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, par exemple. Premièrement, comme nous l'avons indiqué plus haut, la répartition du chômage par durée est défavorable, particulièrement en Wallonie. La probabilité pour les chômeurs de longue durée de transiter vers l'emploi est en effet plus faible. Deuxièmement, Bodart et Van der Linden (2022) montrent que la crise a accéléré une mutation du marché du travail sur lequel les postes requérant des profils plus qualifiés prennent une part grandissante. Cette évolution accroît l'inadéquation par rapport au niveau de qualification moyen des demandeurs d'emploi. Enfin, d'autres facteurs plus structurels peuvent entrer en ligne de compte : d'une part, la mobilité sur le marché du travail, partiellement liée à la mobilité résidentielle, est freinée par la croissance des prix de l'immobilier dans les principaux bassins d'emploi. D'autre part, des situations de pièges à l'emploi pèseraient encore sur les transitions vers l'emploi.

Du côté des destructions de postes, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous sommes probablement face à un **déficit cumulé de séparations**[7], notamment causé par le maintien des mesures de soutien. Le chômage temporaire selon les modalités « Corona » a récemment été prolongé jusqu'au 30 juin 2022. En fonction du calendrier de sortie des mesures de soutien, **ces séparations pourraient se réamorcer** et plus ou moins peser sur l'évolution de l'emploi en 2022. *A contrario*, les travailleurs concernés pourraient, pour certains et dans la mesure des reconversions possibles, occuper des postes actuellement vacants, ce qui soutiendrait les créations et permettrait de relâcher la contrainte de main d'œuvre des entreprises confrontées à des **difficultés de recrutement**. Toutefois, ce processus prend du temps et pourrait ne pas se matérialiser à court terme.

La croissance économique ralentie, l'augmentation encore attendue du volume d'heures par tête et les problèmes d'appariement dans certains secteurs entraîneraient une **croissance de l'emploi intérieur** (en nombre de travailleurs) **inférieure à celle de 2021, de +1,3 %** en moyenne annuelle, soit une augmentation de 17 100 unités. Ce taux de croissance annuelle encore assez élevé reflète en partie également les bons résultats engrangés fin 2021 en termes de créations d'emplois. En mesurant l'évolution endéans l'année, c'est-à-dire entre le début et la fin de l'année 2022, le nombre de créations nettes serait plus faible (+9 200 emplois).

[6] Bodart, V. & B. Van der Linden (2022), *Crise du COVID-19, Rebond économique et difficultés de recrutement en Belgique*, Regards économiques 168, UCLouvain..

[7] Les données (provisoires) DynamReg indiquent en effet que le nombre de séparations mesuré de juin 2019 à juin 2020 ont reculé de 1% par rapport à la période précédente (de juin 2018 à juin 2019) et poursuivi ensuite une nette contraction de 7,5 % en phase de reprise (2020 – 2021 par rapport à 2019 – 2020). En période de reprise, tous les mouvements, tant en entrée qu'en sortie, repartent généralement à la hausse puisque la mobilité reprend sur le marché du travail. Il convient donc de rester attentif à un probable déficit cumulé de licenciements qui résulte soit de l'accès aisé au chômage temporaire, soit d'une rétention de main d'œuvre par les entreprises qui anticipent d'importantes difficultés de recrutement, ou encore d'une combinaison de ces deux facteurs (voir Goesaert, T., Huysmans, K., Vandekerkhove, T., Vets, P. & L. Struyven (2021), La dynamique du marché du travail en temps de la troisième vague de COVID 19, Dynam-Reg Release 2021-Q2).

Wallonie

Iweps

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.
Plus d'infos : https://www.iweps.be

2022

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
Vous pouvez consulter ou télécharger cette publication sur notre site : www.iweps.be